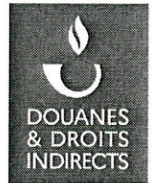




**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Mata-Utu, le 24 mars 2021

La Cheffe du service des Douanes et
des Contributions diverses

à

Wallis et Futuna Radio

Le service des douanes vous informe qu'il est possible de procéder au roulage des containers pleins et à l'enlèvement du fret sous douane à compter de ce jour sous réserve d'avoir obtenu au préalable le bon à enlever.

Ces enlèvements se feront uniquement sur rendez-vous en appelant :

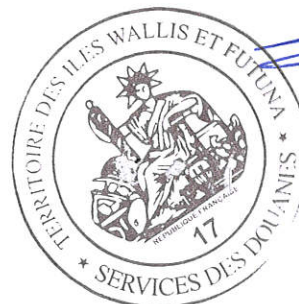
1. la brigade des douanes de Wallis au 722958 de 7h à 13h00 pour un enlèvement au dock du port de Mata-Utu sur ces mêmes horaires ;
2. le bureau de douane de Futuna au 723242 (ou 823242) de 9h à 12h00 pour un enlèvement au quai de Leava.

Concernant le dépotage des containers de groupage au quai de Mata-Utu, les opérations de manutention ne seront possibles qu'à compter du jeudi 25 mars 2021.

Les personnes doivent se présenter obligatoirement avec un masque et respecter les mesures de distanciation avec les agents des douanes et le personnel de manutention.

La gendarmerie a été informée que des déplacements sont autorisés pour motif de "sortie de fret sous douane" (à indiquer sur l'attestation dérogatoire).

La cheffe de service des douanes et des
contributions diverses,



Catherine PILORGE

Copie : *Portail ADSUP*

Service des douanes de Wallis et Futuna
BP 06 Aka Aka - 98600 WALLIS
Site Internet : www.douane.wf

Affaire suivie par : Catherine PILORGE

Tél. : (+681) 72 14 01

Courriel : catherine.pilorge@douane.finances.gouv.fr